



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 122088

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui faire connaître sa position sur les recommandations formulées par le médiateur de la République, concernant la mise en place d'un organisme indépendant de contrôle et d'évaluation des prisons et autres lieux privés de liberté.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, porte à la connaissance de l'honorable parlementaire son souci de l'amélioration des conditions de détention de la population pénale et plus particulièrement du maintien des droits fondamentaux des détenus. L'administration pénitentiaire est une institution républicaine soumise en tant que telle à de nombreux contrôles administratifs, judiciaires et internationaux. Les dispositifs garantissant aux détenus l'exercice de leurs droits se développent. Ainsi, au cours de ces derniers mois plusieurs points d'accès au droit supplémentaires ont été mis en place dans les établissements pénitentiaires. Parallèlement, une expérience a été conduite au sein de 10 établissements dans lesquels des délégués du médiateur interviennent auprès des détenus depuis 2005. Le bilan de l'expérimentation étant très positif, la généralisation progressive du dispositif a été décidée. Dans ce cadre, dès cette année, il est procédé à l'installation des délégués du médiateur dans 25 nouveaux établissements. Ils pourront formuler des recommandations aux autorités compétentes. Enfin, conformément aux dispositions prévues dans le protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations Unies contre la torture, le Gouvernement prépare actuellement les textes nécessaires à la création d'un contrôle externe et indépendant des lieux de privation de liberté.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122088

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3670

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4605